

VARENNES

N°197 *Infos*



INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE, HAIE D'HONNEUR DES ANCIENS ÉLÈVES DE ROSE DULION



PREMIER SUCCÈS POUR NOTRE NOUVEAU MARCHÉ. RETROUVEZ-LE CHAQUE MERCREDI MATIN SUR LE PARVIS DE LA GRANDE GARENNE. RÉSERVEZ UNE PARTIE DE VOS ACHATS POUR CE MARCHÉ POUR QU'IL CONTINUE À VIVRE

VIE MUNICIPALE

Un investissement dédié à la pratique du sport dans la commune : le nouveau terrain synthétique est prêt !

TRAVAUX

Une couverture pour le théâtre de verdure

LOGEMENT

Qui fait quoi en matière de logement ?

CENTRE DE LOISIRS - CENTRE SOCIOCULTUREL

Bilan de l'été 2025 :
loisirs et liens entre les
Varennois

Une mutuelle santé à tarif avantageux pour les Varennois

Comme annoncé dans le Varennes Infos du mois de juin, la commune de Varennes, en réponse aux nombreuses demandes de ses habitants, a souhaité faciliter l'accès à une complémentaire santé plus abordable.

Grâce à une négociation menée avec la Mutuelle MPI (Mutuelle de Prévoyance Interprofessionnelle), une offre appelée « Mutuelle de village » est désormais accessible aux Varennois.

Pour vous permettre de comparer en toute transparence, une étude gratuite de votre contrat actuel peut être réalisée, afin d'évaluer les économies potentielles.

Si vous êtes intéressé(e), il vous suffit de vous signaler en mairie : vous serez ensuite recontacté(e) pour les démarches.



VARENNES

SORTIE

THÉÂTRE À PARIS

Vendredi 17 octobre

Programme

Départ 17h30 devant mairie

- Pièce de théâtre comique "Chers Parents"
Théâtre de Paris - 20h30
Salle Réjane
- Prévoir un pique-nique
- Pause repas Montmartre

Sortie réservée aux Varennois de plus de 60 ans.

35€ - Places limitées
Inscriptions en Mairie
à partir du 6 octobre

Extinction de l'éclairage public la nuit



Afin de réaliser des économies d'énergie et de limiter la pollution lumineuse, l'éclairage public sera interrompu chaque nuit de 00h00 à 4h30 sur l'ensemble du territoire communal. La période d'extinction est donc réduite.

Deux axes resteront toutefois éclairés pour des raisons de sécurité et de circulation :

- Route du Petit Fossard
- Avenue du 8 mai 1945

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre contribution à cette démarche responsable.

Recalcul du quotient familial pour l'année à venir

Nous vous informons qu'à partir du 1er septembre, il sera nécessaire de faire recalculer votre quotient familial en mairie pour l'année à venir. Cette démarche est indispensable pour tous ceux dont les enfants fréquentent la restauration scolaire ou le centre de loisirs, ainsi que pour les adultes qui bénéficient du portage de repas à domicile.

Pour que votre dossier soit pris en compte, il est impératif de fournir en mairie avant le 30 septembre les documents suivants :

Votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024

Une attestation de paiement de la CAF

Une quittance de loyer pour les locataires ou un échéancier de crédit emprunteur pour les propriétaires

Ces documents permettront de recalculer votre quotient familial, qui détermine les tarifs appliqués aux différents services municipaux.



- **Une belle rentrée**
- **De nouveaux équipements**

Madame, Monsieur,

Nous sommes rentrés dans la période où la communication est règlementée en raison des futures élections municipales, cela ne doit pas nous empêcher de vous informer.

Nous venons d'augmenter la qualité des services qui vous sont rendus :

- renforcement des effectifs à la Maison des Jeunes Varennois,
- amélioration de la qualité de l'aide aux devoirs,
- création d'un marché hebdomadaire,
- ouverture d'une nouvelle école élémentaire,
- prochainement, l'ouverture d'un nouveau centre de loisirs.

Mais comme rien n'est jamais parfait, nous faisons face à des difficultés récurrentes liées à l'occupation illégale de nos espaces publics par les gens du voyage.

Je le répète : malgré les arrêtés d'expulsion que je prends, seul le Préfet est habilité à faire intervenir les forces de l'ordre. Or, son inaction perdure, notamment en raison du refus persistant de la mairie de Montereau de se conformer à la loi en réalisant une aire d'accueil et aux difficultés de la Communauté de Communes du Pays de Montereau à trouver des solutions.

Malgré tous nos efforts, les intrusions continuent. J'ai moi-même été agressé par certaines de ces personnes et j'ai porté plainte. Ils sont très outillés. Ils ont par exemple réussi à scier les grosses pierres que nous avons enterrées pour partie et scellées au béton dans les trous que nous avons réalisés pour les encastrer.

Être Maire, c'est un engagement permanent, exigeant, parfois dangereux, et source d'une vigilance de chaque instant, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. Tout le monde le comprend à Varennes. Nous faisons l'impossible. Il n'y a pas en mairie un quart d'heure sans que l'on parle des gens du voyage. Dans notre secteur trois autres communes sont logées à la même enseigne que nous. Aussi je dis aux deux, trois personnes qui nous critiquent à ce sujet, de me faire des propositions concrètes de nature à régler la question.

José Ruiz,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'R'.

Maire de Varennes-sur-Seine

DROIT DE RÉPONSE DE MONTEREAU

*James Chéron,
depuis plusieurs
mois a été cité ou
mis en cause
publiquement, et la
loi lui reconnaît le
droit de présenter sa
version dans les
mêmes conditions de
visibilité.*

“

Le SITCOME a été créé en 1987 pour gérer en régie les transports collectifs puis le Transport À la Demande (TAD).

Par délibération du 29 septembre 2022, le SITCOME a décidé à l'unanimité de transférer le service du TAD à l'organisme régional Île-de-France Mobilités (IDFM) qui avait déjà repris la gestion des transports collectifs plusieurs années auparavant.

Le SITCOME est donc, à cette date, devenu sans objet et n'a plus aucune compétence pour intervenir dans le fonctionnement du réseau de bus ; il gère très accessoirement les deux toilettes de la maison de la mobilité et les deux barrières de péage.

Depuis le 1er août 2023, IDFM – seule autorité organisatrice des transports en IDF - a confié la totalité de l'exploitation du réseau de bus et du Transport À la Demande à l'entreprise « Lacroix et Savac », par délégation de service public.

Ce choix est un succès puisque la fréquentation par les usagers a augmenté de 5,1% ! Des nouveaux services ont également été créés.

S'agissant de la prétendue « dette » évoquée dans l'article, il s'avère que la ville de Montereau constate chaque année, depuis 2023, des irrégularités dans les budgets et/ou titres de recettes du SITCOME. Elle a donc été contrainte, à regret, de les contester en justice.

Conformément au droit, ces contestations suspendent le versement des participations financières de la ville de Montereau au SITCOME, pourtant bien inscrites et provisionnées dans les budgets, ce qui a été confirmé par le Préfet et la Chambre Régionale des Comptes.

D'ailleurs, le Préfet a également constaté que le budget 2025 du SITCOME présentait des irrégularités et la Chambre Régionale des Comptes a dû récemment indiquer au Président du syndicat de prendre des mesures sans délai.

L'action de la ville de Montereau est donc légitime et garantit la gestion efficace des deniers publics.

James Chéron

« Cependant, comme je l'ai déjà dit, cela ne change en rien la réalité ni le fond du problème : à savoir que le Maire de Montereau doit bien 714 000 € au Sitcome. »

José Ruiz,
Maire de Varennes





L'INDIGNATION DES FRANÇAIS FACE AUX INÉGALITÉS

Les déficits publics de la France sont une affaire grave et sérieuse. Le choix des recettes pour combler ces déficits aussi : faire contribuer les hauts revenus et les grandes entreprises. Mais les gouvernements refusent.

Pourtant :

- Les 4 milliardaires français les plus riches ont gagné 230 milliards d'euros depuis 2020 (l'équivalent d'un chèque de 3 400 € à chaque français).
- 1 % des ménages les plus riches touche 96 % des dividendes (97 milliards en 2024).
- Pendant ce temps, le gouvernement va continuer à chercher des économies... dans les poches des salariés, des chômeurs, des retraités et des malades et veut encore amputer nos services publics.

Parallèlement l'État verse chaque année 211 milliards de subventions aux entreprises de plus de 1000 salariés, selon un rapport récent du Sénat : un chiffre incroyable car aucun contrôle n'est effectué sur l'utilisation de ces sommes folles. « Ces aides ne créent ni croissance, ni emplois durables » selon plusieurs rapports de la Cour des comptes.

Les médias nous inondent de données sur le « terrible déficit » de la France, mais restent silencieux sur les révélations du Sénat et sur les immenses richesses de quelques-uns. Le débat qui nous est présenté est complètement tronqué, les vraies questions esquivées, comme les solutions à apporter.

De plus certaines omissions s'apparentent au mensonge. Les médias ne disent pas que :

-Les subventions aux grandes entreprises (221 milliards) représentent près d'un tiers des dépenses totales de l'Etat (673 milliards), soit le budget de la France.

- Ces grandes entreprises licencient tout en étant subventionnées avec l'argent des contribuables français
- Quid des TPE/PME, pourtant élément essentiel de notre économie. Rien ou si peu pour elles.
- Les inégalités, et la pauvreté augmentent. En France, plus de 10 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté.
- Ce budget prévoit de supprimer encore des postes dans les hôpitaux, les écoles et la sécurité.
- Enfin n'est-il pas angoissant de voir que la lutte pour le climat passe au second plan.

Dans ce pays, il faut rétablir la justice sociale et croire en notre pouvoir d'agir car des alternatives existent :

1. Conditionner les aides aux entreprises à de vrais résultats en matière d'emplois.
2. Taxer à 2 % les grandes fortunes (au-dessus de 100 millions €). Ce qui rapporterait 20 milliards d'euros de recettes à l'Etat.

Et summum de l'inégalité... en France aujourd'hui, le risque de mourir entre 30 et 65 ans est trois fois et demie plus élevé pour un ouvrier non qualifié que pour un professeur.

Ce fait brutal devrait être en lui-même la seule boussole de toute politique publique.



Les Varennois se mobilisent pour le maintien de leur Poste : plus de 350 signatures et de nouvelles solutions envisagées par vos élus



La menace de fermeture du bureau de poste du centre-ville de Varennes suscite une vive inquiétude parmi les habitants. La mobilisation citoyenne ne faiblit pas : plus de 350 signatures ont déjà été recueillies en quelques semaines pour défendre le maintien de ce service public de proximité.

Cette fermeture pénaliserait directement de nombreux Varennois : personnes âgées, familles, commerçants, travailleurs... Le transfert vers Montereau représenterait un recul inacceptable en matière d'accessibilité, de lien social et de dynamisme local. La municipalité s'oppose fermement à cette décision. Elle explore activement des solutions alternatives.

Rencontre avec La Poste

Opposition à la réduction du service public

Le 15 septembre 2025, le Maire, les élus et la directrice adjointe des services ont rencontré un représentant de La Poste. Ils se sont fermement opposés à la réduction des services publics envisagée.

Une solution est actuellement à l'étude : l'ouverture d'une épicerie intégrant un dépôt de pain et un relais poste. Ce projet permettrait à la fois d'assurer une amplitude d'ouverture maximale du service postal et d'apporter à la commune de nouveaux services de proximité essentiels.

Le nouveau marché de la Grande Garenne séduit déjà

Le nouveau marché du parvis de la Grande Garenne est lancé !

Poissonnier, rôtisserie, primeurs, boulangerie, pâtisserie, vendeurs de saucissons, de cosmétiques, de vêtements, de bijoux, de bières et de vins ... Il y en avait pour tous les goûts.

Rendez-vous
chaque
mercredi
de 8h30
à 13h30

faites vivre votre marché





Jacky MEUNIER
Adjoint chargé des
Ressources Humaines
et de la Sécurité

Réponses à vos questions

Gens du voyage : pourquoi le Préfet ne fait rien ? C'est à lui d'agir !

Pourquoi les gens du voyage n'ont-ils pas été expulsés immédiatement ?

La municipalité n'a pas le pouvoir légal ni les moyens humains de procéder elle-même à une expulsion. Seul le préfet peut ordonner l'intervention des forces de l'ordre. Nous avons aussi alerté la police et déposé plainte maintes fois. Le Maire a pris les arrêtés d'expulsion mais le Préfet refuse de les faire appliquer par les forces de l'ordre. À ce jour, la préfecture n'a entrepris aucune démarche, alors que la commune de Montereau n'a toujours pas mis en place l'aire d'accueil pourtant imposée par la loi. La CCPM est également tenue d'intervenir.

Pourquoi le préfet n'intervient-il pas ?

Parce que la communauté de communes ne respecte pas le schéma départemental, qui prévoit depuis plusieurs années la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage à Montereau. Tant que cette obligation n'est pas remplie, l'État ne met pas en œuvre les expulsions.

Pourquoi ne pas couper l'électricité ?

Même si leur installation est illégale et suscite une légitime colère, des enfants et des personnes âgées vivent parmi eux. Nous choisissons de rester humains. Par ailleurs, couper le courant ne résoudrait rien : ils trouveraient d'autres moyens de se raccorder, parfois de façon encore plus problématique.

Pourquoi avoir ouvert le chemin de Nemours ?

Il est interdit de bloquer les gens du voyage sur un terrain, cela s'assimile à une séquestration. Lors de leur arrivée, ils sont entrés par le parvis de la Grande Garenne. Ils ont décidé de partir en traversant ce même parvis alors que des enfants s'y trouvaient. Pour éviter tout risque d'accident, nous avons préféré démonter une clôture afin de leur permettre de sortir par un chemin plus sûr et moins fréquenté.

Pourquoi accueillir les enfants des gens du voyage dans nos écoles ?

Parce que la loi l'impose. Les enfants des gens du voyage ont le droit – et même le devoir – d'être scolarisés. Nous avons donc l'obligation légale de les accueillir le temps de leur présence sur le territoire.

La CCPM doit prévoir une "aire de délestage" pour les gens du voyage, de 80 places, comme il a déjà été proposé. Le Maire de Montereau doit se voir obligé de réaliser l'aire de 22 places que les Pouvoirs Publics lui demandent.

Enfin, clé de ces interventions, le Préfet doit cesser son inertie.

Sachez aussi que le Maire a été agressé par certaines de ces personnes et qu'il a porté plainte pour violences.



Arsène AOUAOU
Adjoint chargé des Sports

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons le nouveau terrain synthétique de Varennes

Un investissement dédié à la pratique du sport dans la commune : le nouveau terrain synthétique est prêt !

C'est fait ! Le terrain de football synthétique est presque terminé. Il sera accessible aux clubs, aux écoles et aux lycées, pour le plus grand plaisir des passionnés de sport.

Grâce à cette nouvelle installation, les entraînements et les matchs peuvent se dérouler dans d'excellentes conditions tout au long de l'année, sans être affectés par la météo. Ce terrain moderne et sécurisé vient compléter l'offre sportive de la commune et marque une étape importante dans le développement des équipements publics.

Clubs locaux, associations, scolaires : tous saluent un outil de grande qualité qui facilite la pratique du football et encourage la dynamique sportive sur notre territoire.

Ce projet structurant concrétise l'engagement de la municipalité en faveur du sport pour tous, de la jeunesse et du vivre ensemble.





Ghyslaine VRAIN
Adjointe chargée des
Affaires Sociales et du
Logement

Qui fait quoi en matière de logement ?



Beaucoup de Varennois se posent des questions sur l'attribution des logements sociaux. Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas le Maire ni l'équipe municipale qui attribuent directement les logements.

COMMENT SONT ATTRIBUÉS LES LOGEMENTS SOCIAUX ? ET POUR LES LOGEMENTS PRIVÉS ?

La répartition et l'attribution est encadrée par la loi :

- La Préfecture (services de l'État) : 1 logement sur 3
- Action Logement : 1 logement sur 3
- Le bailleur social : 1 logement sur 3
- La commune : seulement 1 logement sur 10

Exemple concret : immeubles Max Pol Fouchet (78 logements au total, propriétaire Vallogis)

- Préfecture, Action Logement et bailleur se partagent 70 logements
- La commune ne peut faire des propositions à la commission d'attribution que sur 8 logements
- Autrement dit, 90 % des familles arrivant à Varennes ne sont pas logées par la commune et cet exemple se multiplie sur chaque opération de logements publics.

LA CONVENTION INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

La Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) a proposé une convention intercommunale visant à favoriser l'accueil des familles les plus fragiles de Surville dans les communes voisines. Proposition validée par le Préfet de Seine-et-Marne et refusée par le Maire de Varennes.

- 20 communes de la CCPM ont signé cette convention.
- Varennes-sur-Seine a choisi de ne pas la signer.

Concernant le parc privé, les règles sont différentes :

- Chaque propriétaire est libre de vendre sa maison ou son terrain à l'acquéreur de son choix.
- La constructibilité d'un terrain ne peut pas être supprimée arbitrairement par la commune, sous peine de recours en justice.
- Depuis la loi ALUR (2014), le Maire ne peut plus limiter la densité des constructions ni imposer de surface minimale pour les parcelles.

Exemple : Rue de la Croix de Six

Ces terrains, constructibles depuis plusieurs décennies, ont été vendus à un lotisseur qui a le droit d'y créer le maximum de lots autorisés.

PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE ET LE CADRE DE VIE

Afin de maîtriser le développement démographique (objectif : 4 000 habitants à l'horizon 2030) et de préserver la qualité de vie, la municipalité a choisi de transformer certains terrains constructibles en espaces verts :

- La grande Garenne : 80 366 m²
- Angle rue M. Oussékine / rue de la Sauvagerie : 79 397 m²
- Près de la place de l'Église : 2 971 m²
- Rue de la Croix de Six : 23 032 m²

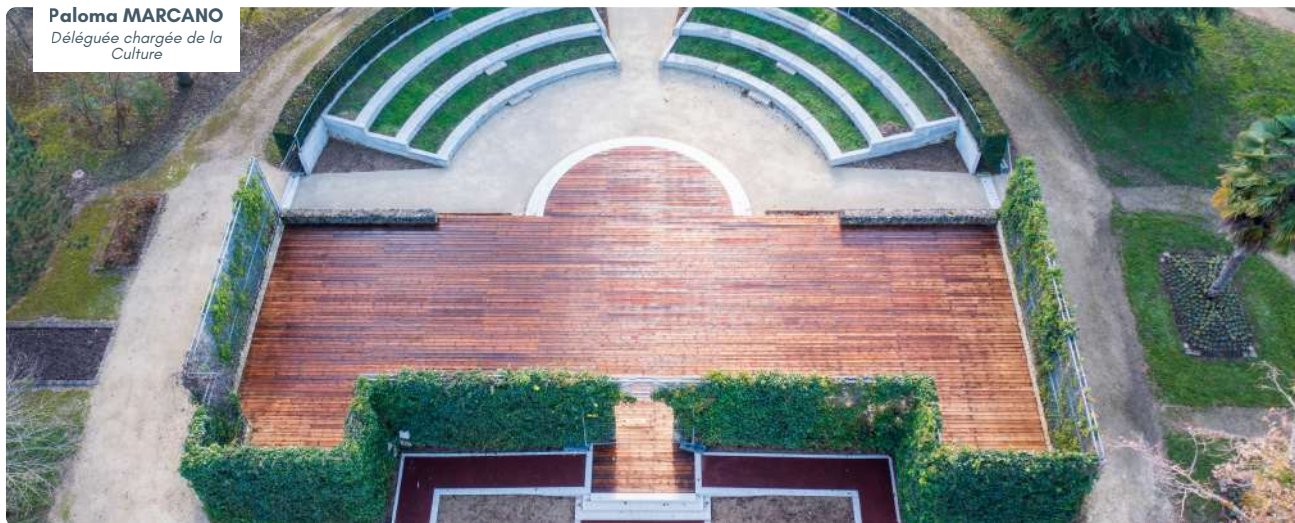
Ces choix permettent à Varennes d'être une ville plus verte et plus agréable à vivre.





Paloma MARCANO
Déléguee chargée de la Culture

Une couverture pour le théâtre de verdure



À partir de novembre 2025, le théâtre de verdure va bénéficier d'une nouvelle couverture. Les travaux, prévus sur une durée de 3 mois, permettront d'installer un système de lames en bois ajourées. Cette structure protégera le public du soleil tout en conservant la légèreté et l'esthétique du lieu.

Dès le printemps, le site offrira un espace scénique encore plus agréable, prêt à accueillir spectacles et festivités pour célébrer l'arrivée de la belle saison.

Le coût de cette opération s'élève à 75 000 €.



Alba SAULAY
Adjointe chargée du Cadre de vie

Extension du centre technique : un investissement pour l'avenir



Centre technique municipal actuel

La commune poursuit ses efforts pour améliorer ses infrastructures. Une extension du centre technique est en préparation, avec la construction d'un hangar, la réalisation d'un réservoir d'eau de 30 000 m³ destiné à arroser nos plantations dans la commune gratuitement et de nouveaux espaces de stockage. Les études préalables ont déjà été menées et un appel d'offres sera lancé prochainement, pour un retour attendu à la mi-novembre.

Pourquoi ces travaux ?

Les services techniques disposent aujourd'hui de nombreux engins et machines indispensables à l'entretien de la commune et notamment les énormes lames de déneigement ainsi que le sel réservé à cet effet qui doit être stocké au sec. Les mettre à l'abri dans un hangar permettra aussi d'allonger leur durée de vie, de réduire les réparations et, par conséquent, de diminuer les dépenses de fonctionnement.

L'aménagement de zones de stockage adaptées pour les différents matériaux dont les services techniques ont besoin, facilitera notre travail.

Coût de l'opération : 370 000€.



Stéphanie LESELLIER
Adjointe chargée de la
Jeunesse

Un évènement majeur pour la commune : nos élèves ont pris possession de leur nouvelle école

Cette rentrée scolaire 2025-2026 restera marquée par un évènement majeur pour notre commune : l'ouverture officielle de la nouvelle école élémentaire Rose Dulion. Cet établissement moderne et fonctionnel incarne l'engagement de Varennes en faveur de l'éducation et de l'avenir de ses enfants.

Avec une surface de 630 m², l'école propose cinq classes spacieuses, une bibliothèque lumineuse et conviviale, et des espaces pensés pour le confort des élèves comme des enseignants.

L'école porte le nom de Rose Dulion, institutrice puis directrice à Varennes entre 1958 et 1993, en hommage à son engagement en faveur de la transmission du savoir.

Parents et habitants ont pu découvrir ces installations lors de la journée portes ouvertes du 20 septembre, une belle occasion de rencontrer le Maire et les élus et de visiter ces lieux dédiés à l'apprentissage et à l'épanouissement.

La municipalité se réjouit du bon déroulement de cette rentrée et remercie l'ensemble de ses services pour leur investissement. Avec des conditions d'accueil considérablement améliorées, tout est réuni pour que cette nouvelle année scolaire soit placée sous le signe de la réussite et du bien-être pour tous les élèves.

D'ailleurs le Maire a cité, lors de son discours Jean Jaurès : « il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme cela nous donnera la force de triompher du mal, de l'obscurantisme et de la mort ».



Les nouvelles structures communales porteront les noms de grandes femmes qui ont marqué l'Histoire de Varennes et de la France



Rose Dulion pour la nouvelle école élémentaire

Arrivée à Varennes en 1958 comme jeune institutrice, Rose Dulion a consacré toute sa carrière et une grande partie de sa vie à la commune. Directrice de l'école Louis Pasteur dès 1983, elle a marqué des générations d'élèves, notamment avec l'organisation des classes de neige, qui ont duré 17 ans et créé de forts liens entre familles. À la retraite, elle a poursuivi son engagement au sein du Secours Populaire, du Foyer de l'Amitié et de l'EIV, restant toujours disponible pour se rendre utile.

C'est pour saluer ce parcours exemplaire, fait de dévouement, de transmission et d'attachement à Varennes, que la nouvelle école élémentaire porte son nom.



Gisèle Combes pour la future école maternelle près de la mairie

Née le 12 juillet 1920 et décédée à 105 ans le 14 juillet 2025, Gisèle Combes n'a jamais quitté Varennes. Fidèle parmi les fidèles, elle a traversé les époques et marqué la vie de notre commune.

Infirmière durant la guerre, elle a soigné prisonniers, nourrissons et écoliers, avant d'accompagner son mari agriculteur dans l'exploitation familiale. En 1984, elle crée le service de soins pour le maintien à domicile des personnes âgées et s'investit sans relâche comme bénévole à la Croix Rouge de Montereau, pendant près de 77 ans.

Très active, elle a aussi enseigné le catéchisme aux enfants de Varennes pendant douze ans, transmis sa passion du jardinage, participé à un club de lecture et même dirigé un club d'investissement. Sa mémoire exceptionnelle lui a permis de partager de nombreux souvenirs de la vie varennoise, des 17 fermes d'autrefois au passage du petit train « Tacot ». Toujours tournée vers les autres, Gisèle Combes a incarné l'entraide et l'engagement bénévole. Varennes est fière d'avoir compté dans ses rangs une femme aussi dévouée.

En hommage, l'école maternelle à côté de la mairie de Varennes portera bientôt son nom.



Françoise Dolto pour le nouveau Centre de Loisirs

Née à Paris le 6 novembre 1908 et décédée le 25 août 1988, Françoise Dolto fut pédiatre et psychanalyste. Spécialiste de la psychanalyse des enfants, elle a marqué son époque par son engagement en faveur de la compréhension du développement de l'enfant.

À travers ses nombreux ouvrages et ses émissions télévisées et radiophoniques, elle a contribué à diffuser largement ses idées, rappelant l'importance d'écouter la parole des enfants et de respecter leur individualité.

En reconnaissance de cet héritage, le nouveau centre de loisirs de Varennes portera son nom.

Deux nouveaux agents travaillent avec nous, pour vous !

Le service jeunesse se renforce pour mieux accompagner les ados

Face au succès grandissant des activités proposées aux adolescents, la municipalité a décidé de renforcer le service jeunesse. Le recrutement d'un professionnel a eu lieu pour encadrer au mieux les jeunes.

Cet été, la Maison des Jeunes Varennois (MJV) a accueilli plus de 30 adolescents, qui ont pu vivre des moments festifs, créatifs et conviviaux. Parmi les temps forts : une parenthèse artistique en partenariat avec le QG des Rêveurs, une journée riche en émotions au Parc Astérix, des activités nautiques dynamiques à la base de loisirs et des baignades rafraîchissantes au lac d'Orient après Troyes.

Ces instants partagés sont essentiels pour les jeunes : ils favorisent l'épanouissement, la socialisation et la découverte de nouvelles passions. C'est pourquoi la commune souhaite consolider l'équipe d'animation pour continuer à proposer un encadrement de qualité et des projets ambitieux.



Un nouveau poste majeur pour identifier et bénéficier des subventions



Notre commune continue d'optimiser son dynamisme, portée par de nombreux projets d'aménagement, de modernisation et de services à la population. Pour les concrétiser tout en préservant un budget communal maîtrisé, la municipalité s'engage activement dans la recherche de financements externes.

C'est dans cette optique qu'un nouvel agent vient d'être recruté. Sa mission : identifier les subventions disponibles auprès de l'État, des collectivités territoriales, de l'Europe ou encore de partenaires privés, et constituer les dossiers nécessaires pour en bénéficier.

Cet investissement humain stratégique permettra de ne pas laisser passer des opportunités précieuses pour soutenir nos projets. Chaque euro obtenu en subvention est un euro économisé par la commune et ses habitants.

Bilan de l'été 2025 : loisirs et liens entre les Varennois

Cet été, une nouvelle organisation a été mise en place pour l'accueil des enfants au centre de loisirs : la priorité a été donnée aux familles dont les deux parents travaillent.

Grâce à ce dispositif, les familles sans activité professionnelle ont pu quant à elles profiter des activités proposées par le Centre Socioculturel.

Ce dernier a ainsi pleinement retrouvé son rôle : accompagner, soutenir et créer du lien entre parents et enfants pendant les vacances. Une dynamique qui a permis à chacun de trouver sa place et de partager de beaux moments en famille.

Fort de ce succès, ce système sera reconduit à chaque période de vacances scolaires. Nous invitons donc les parents avec leurs enfants à participer aux prochaines activités du Centre Socioculturel, qui sera ouvert du 27 au 31 octobre.

La semaine se clôturera en beauté le jour d'Halloween avec une festivité à la salle Jean Ferrat.

Chaque vacance scolaire verra la mise en place d'initiatives conjointes entre le Centre Socioculturel et le Centre de Loisirs.



Première édition du salon de l'emploi : Venez rencontrer des professionnels de tous les horizons !



Le mercredi 1er octobre, la salle Jean Ferrat accueillera un grand rendez-vous dédié à l'avenir professionnel.

De 10h à 16h, venez à la rencontre de spécialistes du recrutement, de l'insertion, de l'entrepreneuriat et de la formation pour adultes.

Cette journée est l'occasion idéale pour échanger, poser vos questions et découvrir de nouvelles perspectives professionnelles. Que vous soyez en recherche d'emploi, en reconversion ou porteur d'un projet, vous trouverez des interlocuteurs prêts à vous accompagner.

Apportez vos CV ! Des recruteurs seront présents et pourront vous conseiller ou vous proposer des opportunités adaptées à votre profil.

Une journée à ne pas manquer pour booster votre avenir professionnel et élargir votre réseau !

Participez à la marche solidaire contre le cancer du sein à la Base de Loisirs



Dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose, la municipalité organise une marche solidaire colorée le dimanche 12 octobre à 9h30, au départ de la Base de Loisirs.

Cet événement festif et engagé est ouvert à toutes et à tous. Pour un tarif unique de 5 €, chaque participant recevra un dossard et un kit couleur. L'intégralité des fonds récoltés sera reversée à La Ligue contre le cancer pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. En plus de la marche, de nombreuses animations seront proposées sur place :

Stand de prévention, atelier dépistage, exposition photos, fabrication de rubans roses, collation conviviale

Inscriptions en ligne via la plateforme HelloAsso.

Le kit sera remis directement sur place le jour de l'événement.

Venez nombreux marcher, vous amuser et témoigner votre soutien à cette cause essentielle !

Zoom sur le multisport : nouvelle formule

Découvrez une nouvelle formule ouverte aux adultes, femmes et hommes, pour bouger ensemble dans une ambiance conviviale.

Chaque séance, les participants choisissent collectivement les activités sportives qu'ils souhaitent pratiquer : badminton, handball, volleyball, basket... et bien d'autres encore !

Un rendez-vous idéal pour :

- rencontrer de nouvelles personnes,
- partager un moment de détente,
- s'amuser tout en entretenant sa santé.

Lieu : Gymnase

Horaires : Lundi, 20h30 – 22h00

Tarif : Adhésion + Atelier



Rejoignez "Lire et Faire Lire" pour aider les enfants de la commune : recherche de bénévoles



Vous avez 50 ans ou plus, vous aimez lire et partager. Le dispositif "Lire et Faire Lire" recherche des bénévoles pour lire des histoires à de petits groupes d'enfants dans un cadre chaleureux et bienveillant. Rejoignez notre équipe et transmettez le plaisir de la lecture aux plus jeunes !

Contactez le centre socioculturel au 01 64 70 52 20 ou par mail à : mediatheque@varennnes-sur-seine.fr

Un moment simple, enrichissant et intergénérationnel vous attend.

Une aide aux devoirs qui monte en qualité pour les jeunes Varennois



À Varennes, l'accompagnement scolaire occupe une place essentielle dans la réussite et l'épanouissement des enfants. Les jeunes inscrits au Centre de Loisirs ou au Centre Socioculturel bénéficient d'un dispositif d'aide aux devoirs particulièrement apprécié des familles.

Les élèves profitent d'un suivi assuré par des bénévoles retraités, souvent anciens enseignants, ainsi que par des agents qualifiés, ayant suivi des études supérieures. Leur expérience et leur pédagogie permettent d'apporter aux enfants une aide précieuse. Ce dispositif, créé et financé par la municipalité, s'inscrit pleinement dans la volonté de la commune d'offrir à chaque enfant les meilleures chances de réussite scolaire.

Le Dakaïto Ryu fait sa rentrée : nouveauté et bienveillance

La nouvelle saison a débuté avec enthousiasme, et les pratiquants ont retrouvé les tatamis après la pause estivale.

Cette année, une belle nouveauté : l'ouverture des cours dès 3 ans. Encadrés par Maître Looïta, les plus jeunes découvrent le Dakaïto Ryu à travers des exercices ludiques favorisant motricité, coordination, écoute et confiance en soi, dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Les inscriptions sont ouvertes, et les premiers cours ont déjà séduit de nombreux enfants et familles. Que vous soyez pratiquant confirmé ou parent souhaitant initier votre enfant, le Dakaïto Ryu vous accueille pour une saison placée sous le signe du respect et du partage.



Jours d'entraînements : mardis et vendredis
de 18H00 à 19H00 : section à partir de 3 ans
de 19H00 à 20H00 : section à partir de 8ans
De 20H00 à 21H00 : section Ados/Adultes

Lieu : Dojo Rue Pol Max Fouchet
Contact : Annie, Présidente : 06 81 82 59 78
Facebook/Instagram:
Dakaïto Ryu Varennes Sur Seine

Reprise de la saison bien-être & relaxation avec Maître LOOÏTA

La saison redémarre pour nos séances Bien-être & Relaxation, sous la direction de Maître LOOÏTA.

Ces entraînements sont pensés pour celles et ceux qui souhaitent prendre soin de leur corps et de leur esprit, à leur rythme, dans une ambiance sereine et bienveillante.

L'objectif ? Retrouver mobilité, dynamisme, énergie et surtout garder une vitalité durable au quotidien.

Que vous cherchiez à soulager les tensions, à mieux gérer le stress, ou simplement à vous reconnecter à votre corps, ces séances sont accessibles à tous, quel que soit l'âge ou le niveau de pratique. La méthode de Maître LOOÏTA allie une approche contemporaine du bien-être, pour une pratique complète et équilibrée.

Jour d'entraînement : Mercredi de 18h30 à 19h30

Lieu : Dojo Rue Pol Max Fouchet

Contact : Annie, Présidente : 06 81 82 59 78



Reprise des cours avec Lotus de Jade



Yoga – Qi Gong – Méditation – Omkidoch'i

L'association Lotus de Jade reprend ses activités au Dojo, 22 rue Max Paul Fouchet à Varennes-sur-Seine.

Les cours hebdomadaires (tous les jeudis)

- Yoga : 17h45 – 19h00
- Qi Gong & Méditation : 19h15 – 20h30
- Omkidoch'i : 17h45 – 20h30 (inclut yoga, qi gong, méditation et autres pratiques de bien-être)

- Les portes ouvrent dès 17h30.

- 3 séances d'essai offertes pour les nouveaux pratiquants.

- Les stages mensuels

Chaque premier week-end du mois, l'association propose des stages gratuits, le samedi et le dimanche de 14h30 à 18h00.

- Informations pratiques

Pour tout renseignement, contactez le 06 33 10 72 16.

Comme le rappelle la Présidente de l'association, Hélène Sigonneau :

« N'hésitez pas, essayez : c'est mieux que d'en parler ! »

Les enseignants et les adhérents seront heureux d'accueillir les nouveaux participants et de retrouver les fidèles dès la rentrée !

Rejoignez le Varennes Badminton Club 77 !

Envie de sport, de dynamisme et de convivialité ?
Le Varennes Badminton Club 77 ouvre ses inscriptions !

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, le club vous accueille dans une ambiance sportive et chaleureuse. Venez pratiquer le badminton, améliorer vos performances et partager des moments de plaisir sur le terrain.

Inscriptions ouvertes dès maintenant !

Retrouvez toutes les informations pratiques et suivez l'actualité du club sur les réseaux sociaux : @varennes_bad77 (Instagram & Facebook).

Un sport accessible à tous, idéal pour garder la forme tout en s'amusant.

Alors, n'attendez plus : raquette en main, rejoignez l'aventure du Varennes Badminton Club 77 !



Dates à retenir en 2025

Service de bus gratuit



Pour les 60 ans et plus
Pour se rendre au Bréau

Jeudi 25 septembre
Jeudis 9 et 23 octobre
Jeudis 6 et 20 novembre

Passage de la balayeuse



23 et 24 octobre
27 et 28 novembre

Ramassage des déchets verts



Les mardis :

30 septembre (+broyage)
7 octobre (+broyage)

Pour en bénéficier, il faut :

- Résider en pavillon avec jardin
- Avoir plus de 70 ans ou être titulaire d'une carte d'invalidité à 80 %.

Déchets acceptés :

- Petits branchages, feuilles, tailles de végétaux, plantes et végétaux flétris

Règles à respecter : maximum 8 sacs de 50L pour les déchets verts, branchages regroupés en un seul tas (équivalent à une petite remorque), déchets placés près du trottoir et facilement accessibles.

Inscription en mairie obligatoire.

État civil



Mariages

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur à :

- Olivier LOPES et Sandrine FRISCOURT mariés le 12/07/2025
- Malik GHAZI et Roxanne FONTAINE mariés le 02/08/2025
- Wassil TEHARI et Inès DJILLALI mariés le 30/08/2025
- Mario FLORET et Sylviane JEAN-BART mariés le 06/09/2025



Décès

La municipalité adresse ses condoléances aux proches de :

- Patrick SENEZ décédé le 04/07/2025 à l'âge de 57 ans
- Paulette TRILLAULT veuve GOÛT décédée le 20/06/2025 à l'âge de 91 ans
- Gisèle BASCHET veuve COMBES décédée le 14/07/2025 à l'âge de 105 ans
- Guy DEFILHES décédé le 21/07/2025 à l'âge de 78 ans
- Roger ALLEGRE décédé le 25/07/2025 à l'âge de 76 ans
- Martine ROUILLON veuve PASSERAT décédée le 26/07/2025 à l'âge de 62 ans
- Didier ORHAND décédé le 12/07/2025 à l'âge de 60 ans
- Marie-France SAVY épouse GOUTIN décédée le 04/08/2025 à l'âge de 73 ans
- Fernando MOREIRA DA SILVA décédé le 24/08/2025 à l'âge de 59 ans
- Jean RIBIERE décédé le 09/09/2025 à l'âge de 99 ans

SORTIES À VARENNES



SALON DE L'EMPLOI

Mercredi 1er octobre - 10h/16h - Salle Jean Ferrat

Recrutement - Insertion - Entrepreneuriat - Formation pour adulte.
Venez rencontrer des professionnels de tous les horizons. Apportez vos CV.
Une opportunité à ne pas manquer pour booster votre avenir professionnel !
Gratuit.



SEMAINE BLEUE

du lundi 6 au vendredi 10 octobre

Rendez-vous national dédié aux retraités et aux personnes âgées.
C'est l'occasion de mettre à l'honneur leur place et leur rôle dans la vie sociale, de favoriser les rencontres entre générations et de proposer des animations conviviales.
Un temps fort pour valoriser le lien social et la solidarité.



THÉS DANSANTS

7 octobre et 4 novembre - 14h/18h - salle Jean Ferrat

Dans une ambiance conviviale et musicale, venez partager un après-midi de danse, de rencontres et de bonne humeur.
Réservation au 06 46 34 15 44.



OCTOBRE ROSE - MARCHE COLORÉE

Dimanche 12 octobre - 9h/13h - Base de Loisirs

Marche solidaire pour récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein.
Stands de prévention - atelier dépistage - exposition photos - fabrication de rubans.
Inscription sur le site HelloAsso - remise du lot sur place (dossard et kit couleur).
Tous les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer.
Tarif : 5€



SORTIE PARIS - THÉÂTRE PARISIEN

Vendredi 17 octobre - Départ 17h - Parvis de la Mairie

Cap sur Paris : culture, plaisir et souvenirs garantis.
Réservé aux Varennois de 60 ans et plus. Inscription en mairie à partir du 6 octobre.
Tarif : 35 €



HALLOWEEN

Vendredi 31 octobre - 14h - Salle Jean Ferrat

Petits et grands sont invités à venir fêter Halloween ! Au programme : déguisements, ateliers créatifs, distribution de bonbons et ambiance frissonnante.
N'oubliez pas vos costumes... les plus effrayants seront récompensés !



SALON DES COUTURIÈRES

7 et 8 novembre - 10h/18h - salle Jean Ferrat

Le rendez-vous des passionnés de fils et d'aiguilles.
Sur place, retrouvez toutes les matières pour vos loisirs créatifs.

